

FIRST AFRIQUE

HEBDO N°0459 du 20 au 26 Mai 2024

Magazine

BIENNALE "MISS LITTÉRATURE"

FIRST AFRIQUE, Le vrai visage de l'information. Siret: 5282497600023 CMA -LILLE / FRANCE

CARMEN
TOUDONOU

UN CONCOURS QUI MET
EN VALEUR LA BEAUTÉ
INTELLECTUELLE FÉMININE

UN CONCOURS QUI MET EN VALEUR LA BEAUTÉ INTELLECTUELLE FÉMININE

CARMEN
TOUDONOU



Créé en 2016 au Bénin par Carmen Toudonou, le concours « Miss Littérature » est une initiative visant à faire la promotion du livre à travers la lecture et l'écriture. Il est organisé au profit des jeunes filles âgées de 18 à 24 ans. Le lancement officiel de la 6e édition de la biennale « Miss Littérature » 2024-2025

s'est déroulé en janvier dernier à Cotonou. 12 pays sont engagés dans ce concours qui met en valeur l'intelligence de la jeune fille africaine. Il s'agit du Bénin, pays initiateur du concours, du Burkina Faso, du Cameroun, du Congo, de la Côte d'Ivoire, du Gabon, de la Guinée, du Mali, du Niger, du Sénégal, du

Tchad et du Togo.

Outre ce concours, il est organisé, au profit des lauréates, des ateliers d'écriture.

À en croire Carmen Toudonou, en 2017 et 2022, deux recueils de nouvelles signés des candidates de « Miss Littérature » ont été publiés grâce à ces ateliers de

formations en écriture dont elles bénéficient.

Dans une interview accordée à l'équipe de First Afrique Mag, Carmen Toudonou, promotrice de « Miss Littérature », expose en détail les grandes phases de cette biennale.

A.K.S./ La rédaction

UN CONCOURS QUI MET EN VALEUR LA BEAUTÉ INTELLECTUELLE FÉMININE

Entretien avec Carmen Toudonou, promotrice de « Miss Littérature »



Quels sont les objectifs de ce concours et les conditions pour y participer ?

La vision très avant-gardiste du concours est de contribuer à former la relève littéraire féminine africaine. Nous souhaitons spécifiquement faire la promotion de la lecture et du livre, et aussi donner aux jeunes filles qui le désirent, les outils requis pour devenir des écrivaines de talent. L'autre objectif de « Miss Littérature », sous-jacent à tout ce que nous faisons, c'est de faire du Bénin la plaque tournante de la littérature féminine en Afrique, et pourquoi pas dans le monde. Nous voulons faire de « Miss Littérature » un vrai label qui pourra concurrencer des concours mondialement connus comme Miss Monde ou Miss Univers. Nous voulons que demain, nos filles ne rêvent plus d'être Miss

beauté, mais plutôt des reines de la littérature. Nous sommes déjà présents, pour la biennale en cours, dans 12 pays africains que sont le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Guinée, le Mali, le Niger, le Sénégal, le Tchad et le Togo. Par la grâce de Dieu, le concours va continuer son expansion les années à venir. Pour participer à « Miss Littérature », il faut être une jeune fille âgée de 18 à 24 ans, passionnée de la lecture, désireuse de devenir écrivaine. « Miss Littérature » est maintenant une biennale. Nous en sommes à la biennale 2024-2025.

Quelles sont les grandes phases et activités de ce concours, en particulier celles de cette 6e édition ?

La Biennale se déroule en deux grandes phases. L'année paire, le concours a lieu dans les pays. Et l'année impaire, nous organisons la finale Afrique dans une capitale africaine. Cela veut dire qu'en cette année 2024, la phase nationale est en cours dans les 12 pays que j'ai cités. En Guinée, la Miss nationale et ses deux dauphines

sont déjà élues. Partout ailleurs, les inscriptions sont en cours, ou vont débiter incessamment. Pour le cas particulier du Bénin, nous avons lancé les inscriptions qui ont pris fin le 15 mai 2024. De nombreuses jeunes filles se sont déjà inscrites. La présélection aura lieu le 02 juin prochain devant un jury d'écrivains béninois. À cette occasion, les dix meilleures candidates seront retenues pour la finale prévue pour le 28 décembre 2024 à Cotonou. Chaque pays a ainsi son calendrier spécifique. Le 31 décembre 2024, toutes les 12 Miss de la biennale seront connues. En juillet 2025, elles vont s'affronter à Cotonou, pour remporter la couronne de Miss Littérature Afrique, actuellement détenue par le Bénin, après la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso.

Qu'est-ce qui fait la particularité de cette 6e édition du concours Miss Littérature ?

Cette biennale est la celle de la maturité. Pour la première fois, nous avons plus de dix pays qui prennent part à « Miss Littérature ». Pour la première fois aussi,

nous bénéficions de l'appui institutionnel de deux importantes structures culturelles dont je me réserve pour le moment de dévoiler les noms. Nous espérons que beaucoup d'autres soutiens nous rejoindront.

Quels prix sont réservés aux lauréates généralement ?

Pour le concours national au Bénin, nous avons coutume d'offrir une moto. Pour la finale Afrique, nous offrons une enveloppe financière. La lauréate de la précédente édition est repartie avec une enveloppe de 500.000FCFA. Pour cette biennale, notre ambition est d'offrir un chèque d'un million de francs CFA à notre Miss Littérature Afrique.

Un appel à lancer ?

Je remercie First Afrique pour cette tribune offerte au livre par le biais de « Miss Littérature ». Je remercie les parents et les jeunes filles qui nous font confiance.

*Propos recueillis
par A.K.S./ La rédaction*

COMMENT REAPPRENDRE A VIVRE AVEC LES MICROBES ?



La Société Béninoise de Sociologie et d'Anthropologie (SoBeSA), en partenariat avec le Laboratoire d'Anthropologie Médicale Appliquée (LAMA) et avec l'appui du Centre for the Social Study of Microbes (CSSM), University of Helsinki, a organisé un séminaire national autour du thème : « vivre avec les microbes. Comprendre les relations entre les hommes, les micro-organismes et l'environnement au Bénin ».

Cette rencontre de trois jours a réuni divers acteurs à l'Institut

régional de santé publique à Ouidah.

C'est une rencontre de haut niveau qui s'est tenue sur trois jours à l'Institut régional de santé publique à Ouidah.

A cette occasion, les participants, spécialistes des sciences de la santé, sciences sociales et experts des questions de l'environnement, du développement durable, de la sécurité nationale et de l'éducation ont réfléchi sur une problématique qui prend en compte les microbes pour le meilleur et pour

le pire. Tout ceci à travers le thème évocateur de « **vivre avec les microbes. Comprendre les relations entre les hommes, les micro-organismes et l'environnement au Bénin** ».

A en croire le Prof. Roch A. Hounghinin, directeur de LAMA et Président de SoBeSA, sept communications présentées par des spécialistes de haut niveau, suivies de discussions permettront de mieux appréhender le concept. C'est surtout « **Les zoonoses et le monde microbien** », « **La Santé globale/one Health et le cadre de ré-**

ponse aux épidémies au Bénin », « **La résistance antimicrobienne** », « **Les mesures de santé publique et la surveillance des épidémies** », « **Les sciences sociales et la réponse aux épidémies au Bénin** », « **Enjeux et défis éthiques de la recherche au Bénin** » et « **Genre et réponse aux épidémies au Bénin** ».

MAXIMISER
LES OPPORTUNITÉS
DE RÉSEAUTAGE

Pour le président de la SoBeSA, « **deux ateliers thématiques sont éga-**

COMMENT REAPPRENDRE A VIVRE AVEC LES MICROBES ?

lement prévus avec des séances plénières en vue de définir un plan d'actions qui, constituera un outil de plaidoyer à l'endroit des décideurs. A terme, il s'agira d'élaborer un manuel qui, permettra d'identifier les types de connaissances et savoir-faire spécifiques qui, pourront être reproduits dans différents contextes et qui, peuvent donc être recommandés comme un modèle ».

Le Prof. Roch A. Hounghin n'a pas manqué de rappeler que la présente rencontre sera

aussi pour tous les participants l'occasion de maximiser les opportunités de réseautage entre les spécialistes des sciences sociales ainsi que d'autres groupes pertinents possibles, notamment les professionnels de la santé, les spécialistes des sciences animales et agronomiques et de la sécurité nationale.

A l'en croire, ce jour mémorable entrera inévitablement dans les archives du Bénin parce que « **cette innovation devra contribuer à la promotion des sciences sociales dans la produc-**

tion de connaissances et la réponse aux épidémies et aux maladies dus aux microbes aux côtés des autres sciences ».

Selon la deuxième adjointe au Maire de Ouidah, Sabine Fourn, cette rencontre permettra aux participants de se familiariser avec les notions essentielles relatives aux relations entre les hommes, les micro-organismes et l'environnement, puis dégager des pistes de réflexion pour de nouvelles approches multidisciplinaires susceptibles de favoriser une révision de

la manière d'envisager la maladie et la santé publique au Bénin.

Notons que ce séminaire national est fortement soutenu par le Centre d'Etude Sociale des Microbes de l'Université d'Helsinki, dirigé par le Prof. Salla Sariola. Ce centre est une plaque tournante pour les chercheurs en sciences sociales qui mènent des recherches sur les relations entre les hommes et les microbes.

Jeannot. Z/La rédaction



BENIN

LA SoBeSA EN SEMINAIRE NATIONAL DE TROIS JOURS A OUIDAH

DES PRODUCTEURS AGRICOLES EMERVEILLÉS PAR LES PROGRES DU BENIN



La Chambre Nationale d'Agriculture du Bénin (CNAB) et la Société d'Investissements et de Promotion de l'Industrie (SIPI-Bénin SA) ont organisé une visite de la Zone Industrielle de Glo-Djigbé (GDIZ) pour les producteurs agricoles et autres acteurs des communes du Bénin. Une occasion de sensibilisation sur les différentes opportunités désormais disponibles dans le domaine de l'agrobusiness.

Cette initiative vise à sensibiliser les producteurs sur les opportunités offertes par la GDIZ - Glo-Djigbé

Industrial Zone en matière de transformation locale de leurs produits. Mais aussi de les encourager à accroître la production pour répondre à la demande croissante des unités de transformation.

Venus de plusieurs communes du Bénin, les agriculteurs, élus communaux et leaders d'opinion de Bantè, Savalou et Dassa ont pu honorer l'invitation conjointe de la SIPI et de la Chambre Nationale d'Agriculture.

Une visite qui force l'admiration

A la faveur de la première journée de visite très riche en découvertes, les producteurs des communes de Malanville, Karimama, Gogounou, Savè, Ouèssè et Glazoué ont vu dans la réalité les différentes unités de transformation installées dans la GDIZ, notamment les unités de transformation de cajou, de soja et de Coton. Au sein de l'unité de formation Textile, les producteurs ont constaté la confection des vêtements « Made in Benin », T-shirts, treillis pour les Forces armées béninoises, la Police Républicaine, la Douane. Ils ont visité également

l'Unité intégrée de Textile ultramoderne (BTex) où se transforme déjà le Coton «Made in Benin» en serviettes, draps, fils exportés vers le Pakistan, la Turquie, le Portugal, l'Espagne...

Les producteurs agricoles de Bantè, Savalou et Dassa ont baigné dans l'univers de la transformation industrielle de leurs produits à la GDIZ. Ainsi, avec beaucoup de surprise et satisfaction, ces acteurs ont découvert comment fonctionnent les usines de coton, de soja et d'anacarde, des produits qui proviennent de l'intérieur du pays. Ils ont visité les unités intégrées de

DES PRODUCTEURS AGRICOLES EMERVEILLÉS PAR LES PROGRES DU BENIN

transformation de coton, les usines de production d'amandes de cajou et des dérivés du soja. Reconnues comme faisant partie des gammes d'usines les plus modernes de notre temps, ces unités de transformation ont suscité l'admiration des visiteurs. Pour eux, à la lumière de ce qu'ils ont vu, le doute n'est plus permis en ce qui concerne l'engagement du Bénin dans la voie du développement. Un engagement favorable à l'essor de l'agriculture, puis de l'économie nationale.

SATISFACTION ET ENGAGEMENT

Cette visite a été aussi l'occasion pour les produc-

teurs agricoles de réaffirmer leur engagement à accroître la production afin de répondre à la demande croissante des unités de transformation. Ils ont également exprimé la satisfaction de constater que leurs produits sont transformés localement et contribuent à la création d'environ 12.000 d'emplois directs en moins de 18 mois.

Les acteurs du secteur agricole et les élus communautaires ont également pris la décision de sensibiliser leurs pairs sur les enjeux de l'industrialisation en cours au Bénin, ainsi que les implications en termes de préservation des matières premières. A travers cette promesse

faite aux côtés de la GDIZ, ils contribuent ainsi au développement de ce projet ambitieux porteur d'impacts économiques et sociaux durables.

La transformation locale des produits agricoles a un impact positif sur l'économie béninoise en créant des emplois, en augmentant les revenus des producteurs et en réduisant les importations. La GDIZ joue un rôle crucial dans la promotion de la transformation locale et offre aux investisseurs un cadre favorable et des infrastructures de qualité.

La visite effectuée par les producteurs agricoles à la GDIZ reste un

signe prometteur pour l'avenir de l'agriculture béninoise. La prise de conscience des opportunités offertes par la transformation locale motive déjà les producteurs à accroître la production et à améliorer la qualité de leurs produits. C'est pourquoi, les semaines à venir, cette visite va continuer avec les producteurs agricoles d'autres communes. Ce qui est évident, ceux de Malanville, Gogounou, Karimama, Savè, Ouessè et Glazoué ont pu voir et toucher du doigt la réalité de la transformation locale de leurs produits au sein de la GDIZ.

Jeannot. Z/La rédaction



DEMARRAGE IMMINENT DE LA PHASE 2 DU PROJET A DJOUGOU, KANDI ET PARAKOU



Les travaux de la phase B du projet d'asphaltage concernant les villes de Djougou, Kandi et Parakou seront officiellement lancés bientôt. C'est l'annonce faite par les responsables de la Société des Infrastructures routières et de l'Aménagement du territoire (SIRAT), à travers un communiqué rendu public ce mercredi 15 mai 2024.

Cette annonce de la Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du territoire (SIRAT) est relative au lancement officiel des travaux du Projet Asphaltage, phase B dans les communes de Djougou, Kandi et Parakou. Il s'agit des

travaux qui seront lancés par les autorités communales à Kandi le mercredi 22 mai 2024, puis le jeudi 23 mai 2024 pour ce qui concerne les villes de Djougou et Parakou. A ce titre, la Société SIRAT donne les informations détaillées sur les zones concernées et le chronogramme des travaux. Elle rend également disponible les mesures de sécurité et les itinéraires alternatifs.

Dans le cadre de la deuxième phase du Projet Asphaltage, une particularité s'observe. Elle est exécutée en même temps avec le Programme d'Assainissement Pluvial des Villes Secondaires (PAPVS) conçu pour améliorer le cadre de vie et

atténuer les effets des inondations cycliques qui touchent les zones visées.

Pour ce programme, Cotonou, Porto-Novo, Sèmè-Kpodji, Abomey-Calavi, Parakou, Lokossa, Natitingou, Pobè, Allada, Kandi, Djougou, Dassa-Zoumè, Ouidah, Aplahoué, Abomey et Bohicon sont les 16 villes concernées.

La réalisation de l'ensemble de ces deux projets est évaluée à 684 milliards FCFA mobilisés auprès des Partenariats Techniques Financiers.

Selon le gouvernement, ces projets devront permettre, à l'horizon 2026, de construire plus de 200 km de grands collecteurs

d'eaux pluviales et plus de 230 km de voies.

L'équipement des rues grâce à la création et la mise en place d'espaces aménagés en lampadaires solaires dernières générations, panneaux de signalisations de sécurité routière, la réparation des clôtures des écoles, ainsi que la construction de nouvelles salles de classes le long des rues traitées sont autant d'aspects intégrés à ces projets très chers au gouvernement du Bénin. La finalité étant la fierté et surtout le bien-être de tous les Béninois.

Jeannot. Z/La rédaction

1A

**Le travail en équipe favorise
le développement des
compétences de chaque
collaborateur et stimule
l'engagement et l'implication
des uns et des autres !!!**



1A

F1RST AFRIQUE

**Nous croyons fermement que
les images et les sons
traduisent convenablement
vos ressentis, vos messages et
surtout peuvent
transcender les mots et créer
une expérience unique pour le
spectateur.**



UNE DEMARCHE LOGIQUE ET COHERENTE DU GOUVERNEMENT BÉNINOIS



A la faveur de sa rencontre traditionnelle avec les professionnels des médias en ligne, le porte-parole du gouvernement a donné des explications sur divers sujets d'actualités. Ce vendredi 17 mai 2024, Wilfried Léandre Hounbédji a particulièrement levé le coin de voile sur la position du gouvernement par rapport à l'autorisation provisoire du chargement du premier navire.

Dans son interven-

tion dans le cadre des échanges, le porte-parole du gouvernement a fait des déclarations franches au sujet de la position officielle du Bénin. Wilfried Léandre Hounbédji a mis en avant l'importance de la diplomatie et la coopération régionale qui, règnent en maître et gouvernent toujours les prises de décisions du Bénin.

Sur la question relative à l'autorisation provisoire accordée pour le chargement du premier navire,

« il n'y a pas eu de rétro-pédalage », a d'abord souligné le porte-parole, Wilfried Hounbédji. Il y a eu plutôt une réponse appropriée à une situation nouvelle parce que, pour le porte-parole du gouvernement, **« en acceptant quelques jours après la décision qui interdit l'embarquement du pétrole brut nigérien, le gouvernement a répondu à une demande formelle de la douane nigérienne. Il s'agit d'une autorisation spéciale portant sur le premier navire**

qui, en réalité, mouillait déjà dans les eaux béninoises. Ce qui prouve à suffisance la bonne foi du Bénin et démontre parfaitement bien que nous ne sommes pas en belligérance avec le Niger », a laissé entendre le porte-parole du gouvernement. Wilfried Léandre Hounbédji a également mis l'accent sur le propos du Chef de l'Etat qui déclarait que **« les échanges entre pays doivent se faire de façon formelle et structurée puisqu'il est beaucoup plus question de**

DEUX PROJETS AMBITIEUX DE WIFUND BENIN POUR SOUTENIR L'ENTREPRENEURIAT FEMININ

souveraineté et rien que pour cela, il est très important de préserver l'honneur et la dignité du Bénin. »

De plus, au sujet de la réouverture de la frontière du côté du Niger, « **la responsabilité revient aux autorités nigériennes d'en décider dans le cas d'espèce** », a affirmé le porte-parole du Gouvernement.

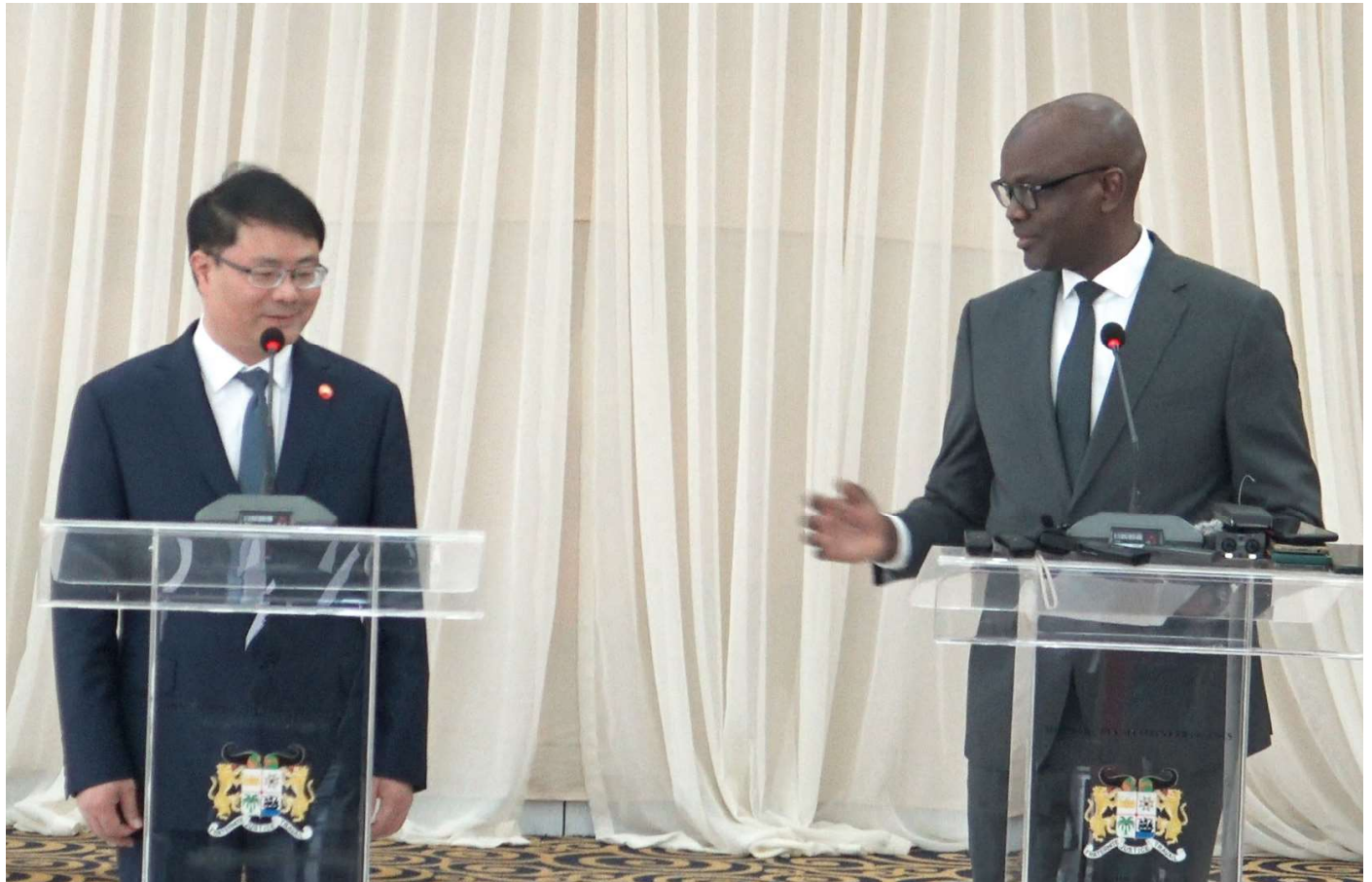
Toujours en relation avec cette actualité, le porte-parole du gouvernement a précisé au cours de la rencontre avec les journalistes « **qu'il n'y a pas de base militaire au Bénin.** » Wilfried Léandre Houngbédji a été formel sur la question.

Depuis le 6 mai, il faut cependant noter que le Bénin a décidé de bloquer l'embarquement du Pétrole nigérien à partir de la plateforme de Sèmè-Podji, avant l'autorisation provisoire du chargement du premier navire intervenue le mercredi 15 mai 2024.

Jeannot Z./La rédaction



LE PREMIER CHARGEMENT DU PETROLE BRUT NIGERIE PROVISOIREMENT AUTORISE



Le Gouvernement du Président Patrice Talon autorise de manière provisoire le chargement du premier navire devant transporter le pétrole nigérien depuis la plateforme pétrolière de Sèmè-Podji dans le cadre du projet Pipeline Bénin-Niger. C'est l'une des importantes décisions annoncées à la presse locale et internationale ce mercredi 15 mai lors d'un point de presse conjoint du ministre de l'Energie, de l'Eau et des Mines, Samou Séidou Adambi et du directeur de la Compagnie Nationale Pétrolière Chinoise (CNPC), maison mère de WAPCO.

Cette décision qui fait suite à une lettre de la Douane nigérienne adressée à la Douane béninoise vient marquer la bonne foi du gouvernement du Bénin vis-à-vis des conditions fixées par l'accord bilatéral. Elle constitue, du côté de la Chine, satisfaction et apaisement. À en croire le directeur général de la CNPC, He Wen Yuan, la Chine, le Bénin et le Niger ont coopéré pour la mise en œuvre du projet pipeline. « Tout au long du processus, je voudrais souligner que les trois parties ont coopéré. Nous sommes actuellement au stade de mise en production et d'exploitation du pétrole. Nous sommes sûrs et nous avons la conviction que ce pipeline va devenir le symbole d'amitié et de développement grâce aux efforts conjugués des trois parties », a-t-il laissé entendre.

A.K.S./ La rédaction

LE PREMIER CHARGEMENT DU PÉTROLE BRUT NIGÉRIEN PROVISOIREMENT AUTORISÉ

DÉCLARATION

Mesdames et Messieurs,

Dans le cadre de ce projet, le Bénin et le Niger ont signé un accord appelé accord bilatéral qui fixe les conditions générales qui présideront à la construction et à l'exploitation du pipeline sur les territoires du Niger et du Bénin. Selon les dispositions de l'article 3.1 de l'accord bilatéral, le droit de transit du pétrole brut en provenance du territoire nigérien sur le territoire béninois est octroyé à l'État du Niger et c'est en vertu de ce droit que tous les autres accords et instruments juridiques ont été mis en place. Conformément à l'esprit de l'accord, l'État du Niger et l'État du Bénin sont tous garants de la jouissance à travers le système de transport du droit de transit octroyé à l'État du Niger par les expéditeurs du pétrole brut en provenance du Niger. Le Bénin entend jouer sa partition dans tous les accords signés dans le cadre de ce projet.

La Douane nigérienne, ayant adressé une lettre à la Douane béninoise pour la participation d'une délégation de cadres nigériens ensemble avec les cadres béninois aux opérations de chargement, telle que prévue par les accords, nous avons donc décidé d'autoriser le chargement du premier navire qui mouille dans nos eaux. C'est-à-dire donc que le Bénin n'a aucune intention de nuire ni aux intérêts de l'État du Niger, ni à ceux de notre partenaire commun, la CNPC-CNODC, maison mère de WAPCO.

Toutefois, il est important de noter que cette autorisation ponctuelle et provisoire telle que mentionnée dans la lettre de la Douane nigérienne ne saurait être érigée en règle de conduite pour l'exploitation normale du pipeline, qui doit se faire dans un cadre normal de relation entre États.

Aussi, voudrais-je vous annoncer qu'en vertu des articles 21 et 22 de l'accord bilatéral et de l'article 10.4 du gouvernement hôte, la société WAPCO a sollicité la tenue de la réunion du comité inter-États Bénin-Niger, le pilotage du projet, aux fins d'examiner les sujets urgents liés à la bonne conduite des opérations d'exportation du pipeline. Notre pays, le Bénin, a donné son accord pour la tenue de cette réunion du comité inter-États ».

Samou Séibou Adambi, ministre de l'Energie, de l'Eau et des Mines

Nous vous
aidons à
raconter vos
événements



FIRST AFRIQUE ^{TV}

 <https://firstafriquetv.bj/>   +229 58 24 24 03

Service Commercial
+229 66 05 56 61



FIRST AFRIQUE ^{TV}



1A

F1RST AFRIQUE

*L'intégrité est
essentielle pour la
réussite à long terme de
toute entreprise. Chez
nous, c'est une valeur
non-égociable !!!*



<https://firstafrique.tv/bj/>



+229 58 24 24 03

F1RST AFRIQUE